



## ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE  
REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

N° : PA 2023- 437

Date :

Mis en ligne le : 05 JUL. 2023

05 JUL. 2023

**Objet : Prorogation de l'arrêté municipal PA 2023-410**

**Site : 6 chemin du trou du Loup**

**Durée : du 7 au 14 juillet 2023**

N° Acte : 6.1

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants  
**Vu** l'article L113-2 du code de la voirie routière ;  
**Vu** le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° 88.03.28 du 28 mars 1988 portant réglementation du stationnement des poids lourds sur la commune ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° PA 2023-410 du 26 juin 2023 portant autorisation de circulation aux poids lourds dans le Chemin du Trou du Loup ;  
**Vu** la demande, en date du 28 juin 2023, de Monsieur Laurent SANTAMARIA, résidant au 6 chemin du Trou du Loup à 13127 VITROLLES, sollicitant l'autorisation de prolonger l'autorisation jusqu'au 14 juillet 2023 ;  
**Considérant** la nécessité de réglementer la circulation et d'assurer la sécurité des riverains sur le territoire de la commune ;

### ARRÊTE

#### Article 1

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2023-410 du 26 juin 2023 sont prorogées jusqu'au 14 juillet 2023.

#### Article 2

Les autres dispositions restent inchangées.

#### Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

#### Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies. Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale.

**Lalia ATTAF**  
**Adjointe au Maire**  
Déléguée à la gestion des espaces publics  
Voirie, Propreté

